



GRAND DÉBAT NATIONAL
1^{er} février 2019
SAINT-MALO



COMPTE RENDU DE LA TABLE RONDE
« LA FISCALITE »

Nombre de participants : 12

1. Les impôts

L'impôt sur le revenu

Le constat :

L'écart entre les salaires les plus bas et les plus hauts est passé, en 30 ans, de 1 à 20 à maintenant de 1 à 350 et parfois plus ! C'est injustifié et inique...Cela doit être encadré.

L'impôt sur le revenu est progressif et devrait corriger ces écarts, or en 30 ans on est passé de 14 tranches d'impôt sur le revenu à 5 et le plus fort taux d'imposition a baissé de 65% à 45% ! La 1ère tranche de revenu net imposable est de 9900€ annuel au taux de 0% quand les tranches les plus élevées ont au maximum une taxation à 45% (pour la tranche au-delà de 156200€).

Dans le même temps, le taux de la CSG n'a cessé d'augmenter (ex : + 25% pour les retraités, gagnant en couple un revenu fiscal de référence de +de 34636 €) : danger de voir disparaître la progressivité de l'impôt sur le revenu pour un taux unique tout à fait injuste.

Cas des français à l'étranger :

Actuellement, dès lors qu'ils ont passé 6 mois dans le pays choisi, nombreux sont ceux qui ne payent plus d'impôts en France (sauf pour les fonctionnaires qui doivent payer l'impôt sur le revenu en France).

Les propositions

- Augmenter le nombre de tranches afin de créer plus de progressivité et augmenter le taux de la dernière tranche. Certains proposent un impôt symbolique pour les tranches de revenus les plus faibles (ce dernier point ne faisant pas l'unanimité car il peut avoir des conséquences préjudiciables sur les impôts locaux et autres prestations sociales pour un gain sans intérêt hormis celui de la participation à l'effort collectif).
- Légiférer pour que les français vivant à l'étranger payent l'impôt dans le pays d'accueil et le différentiel en France.

La TVA

Supprimer la TVA sur les produits de 1ere nécessité.

Cette réforme est demandée par les Gilets Jaunes et un grand nombre de citoyens.

Les impôts fonciers et taxe d'habitation

Ils sont considérés comme injustes de par leur disparité, liée à l'endroit où l'on vit et basés sur des critères non actualisés datant de 1970.

Proposition :

Réfléchir et légiférer sur une autre fiscalité locale.

La fiscalité des entreprises

Le constat :

Les entreprises peuvent faire migrer leurs pertes dans un pays à fort taux et ses bénéfices dans un pays à faible imposition (ex. Google Amazon etc.).

La modification de la fiscalité des entreprises suppose une harmonisation européenne, car la fiscalité est du ressort de chaque nation.

2. Le rôle de l'État

La lutte contre la fraude fiscale

Elle représente 100 milliards et les moyens de contrôle sont dérisoires, car on a supprimé ou délocalisé les postes des agents qui étaient chargés de la débusquer et qui avaient aussi en charge d'autres tâches leur permettant une connaissance du tissu fiscal local.

Il est nécessaire de rétablir des postes et un fonctionnement efficace.

Revoir la question des niches fiscales (sauf si elles ont un caractère social) qui profitent en grande partie à ceux qui ont l'argent.

La justification de l'utilisation de l'argent public

L'exemple du CICE est cité (cette année 20 milliard d'€ x 2) : quel est le nombre de création d'emplois lié au CICE ? Pourquoi l'État, qui ne veut plus payer des fonctionnaires dans les services publics, devrait-il financer ainsi les emplois dans le privé ?

Le terme CICE sera supprimé l'an prochain et remplacé par des exonérations qui coûtent très cher à la collectivité, sans contrepartie. Il faudrait pour le moins vérifier les règles d'attribution de ces "aides".

Autres propositions

- Établir l'impôt sur les flux financiers
- Changer la règle de l'unanimité au sein de l'Union Européenne